

Le regard des Français sur le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales

Sondage *Harris Interactive* pour *La Lettre de la Citoyenneté*

Enquête réalisée par téléphone les 28 et 29 octobre 2011. Echantillon de 976 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, niveau de diplôme et région de l'interviewé(e).

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

A la demande de *La Lettre de la Citoyenneté*, Harris Interactive a interrogé un échantillon représentatif de Français afin de connaître leur attitude à l'égard du droit de vote des étrangers résidant en France aux élections locales et européennes.

Que retenir de cette enquête ?

- Une fois informés que les étrangers des pays de l'Union Européenne résidant en France ont le droit de vote aux élections municipales et européennes, **les Français se déclarent majoritairement favorables (59%) à l'extension de ce droit aux étrangers non-membres de l'Union Européenne vivant dans le pays**. Ce chiffre correspond à une hausse de 9 points par rapport à la dernière mesure réalisée en 2009 et constitue la proportion la plus élevée recueillie depuis le début de ce baromètre en 1994.

- **Une majorité de Français (56%) affirme également être favorable à ce que tous les étrangers vivant en France puissent prendre part à l'ensemble des élections locales**, c'est-à-dire les élections municipales, mais aussi cantonales et régionales, contre 41% qui sont opposés à cette idée.

Dans le détail :

Près de six Français sur dix se déclarent favorables à l'extension du droit de vote aux élections municipales et européennes aux étrangers non-européens vivant sur le territoire français

59% des Français indiquent être favorables à ce que le droit de vote aux élections municipales et européennes ne concerne plus seulement les étrangers des pays de l'Union Européenne résidant en France mais soit étendu à l'ensemble des résidents étrangers, y compris ceux non-membres de l'Union Européenne. 22% y sont très favorables et 37% plutôt favorables. A l'inverse, **39% se montrent opposés à cette proposition**, dont 16% tout à fait opposés.

Ce chiffre correspond à une **forte hausse de neuf points par rapport à la dernière mesure réalisée il y a deux ans** et constitue la plus forte proportion de personnes favorables enregistrée depuis le début de ce baromètre en 1994. Au début de ce baromètre, moins d'un tiers des Français déclarait être favorable à cette idée. Peu à peu, cette proposition a progressé dans l'opinion jusqu'à devenir majoritaire et atteindre une adhésion de 55% en l'an 2000 et de 57% en 2003. Toutefois, cette adhésion majoritaire a été remise en cause à deux reprises, la première fois à la suite des attentats du 11 septembre (avec une baisse de 15 points à 40%) et à la suite des émeutes de 2005, date depuis laquelle l'opinion apparaît assez divisée sur cette question (entre 45% et 51% de Français favorables). Toutefois, on constate qu'aujourd'hui, en dépit des craintes économiques fortes et des succès électoraux qu'a pu connaître le Front National, la courbe repart nettement à la hausse. Dissipation de l'effet des émeutes des quartiers populaires de 2005 ? Acceptation croissante de la circulation des populations dans une société mondialisée ? Effet générationnel, l'adhésion étant plus forte parmi les nouvelles générations ? Mise à l'agenda de cette proposition par la Gauche ? Autant d'éléments pouvant jouer dans cette progression.

Dans le détail, on constate en effet que **seules les personnes âgées de 50 ans et plus s'opposent aujourd'hui majoritairement à cette mesure** (46% favorables contre 51% opposés) tandis que les plus jeunes y sont largement et de plus en plus favorables : 71% des 18-24 ans (+3 points), 75% des 25-29 ans (+1 point) et 68% des 30-39 ans (+12 points).

On retrouve également **des différences selon le niveau de diplôme** : 63% des personnes les plus diplômées y sont favorables, contre 54% des personnes titulaires d'un BEPC / CAP ou BEP, ce qui correspond néanmoins à

une hausse de dix points par rapport à 2009. La proportion de personnes favorables progresse parmi tous les actifs, quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle (+5 chez les ouvriers, +4 chez les employés, + 5 chez les professions intermédiaires et 10% chez les cadres) mais également chez les retraités (+10 points).

Notons que, contrairement aux années précédentes, **on n’observe guère de différence entre les habitants de la région parisienne et l’ensemble des habitants de province** (respectivement 58% et 59%), les habitants du Nord (46%) et de la Méditerranée (50%) y étant néanmoins moins favorables que la moyenne.

Politiquement, **si les sympathisants de Droite et surtout d’Extrême-Droite y restent majoritairement opposés, on constate que cette idée fait son chemin parmi ces catégories de population** (42%, + 15 points et 36%, + 14 points) ainsi que chez les personnes ne déclarant aucune préférence partisane (60%, +12 points).

Des Français également majoritairement favorables à l’extension du droit de vote des étrangers à l’ensemble des élections locales

Une majorité de Français, légèrement plus faible (56%), affirme également être favorable à ce que tous les étrangers vivant en France puissent prendre part à l’ensemble des élections locales, c’est-à-dire les élections municipales, mais aussi cantonales et régionales, contre 41% qui sont opposés à cette idée. Notons toutefois que pour cette question, la proportion de personnes tout à fait opposées est légèrement supérieure à celle des personnes se déclarant tout à fait favorables (18% contre 16%). 18% de ceux qui se déclaraient favorables à l’extension du droit de vote à tous les étrangers pour les élections municipales et européennes se déclarent en revanche opposés à l’idée d’une participation des étrangers à tous les scrutins locaux.

Globalement, les résultats détaillés sont cohérents avec ceux de la première question. On retrouve ainsi **une gradation selon l’âge**, de 67% de personnes favorables parmi les 18-24 ans à 48% parmi les personnes de 50 ans et plus, ainsi que **selon le niveau de diplôme**, de 64% parmi les plus diplômés à 52% parmi les moins diplômés.

Sur ce point, une légère distinction existe entre les habitants de la région parisienne qui y sont largement favorables (61%) et les habitants de province qui le sont un peu moins (56%). Une nouvelle fois, ce sont les

